

CONTRAT DE FORMATION

Melle Mme Mr _____ Prénom _____ Date de naissance _____
Adresse _____ Code Postal _____ Ville _____
Tél _____ Portable _____ E-mail _____

Je soussigné(e) _____ déclare m'inscrire à la, ou aux formations :

FORMATIONS EN PRESENTIEL

FORMATION THEORIQUE SUR SUPPORT PAPIER + FORMATION PRATIQUE EN CENTRE

EDUCATEUR - COACH CANIN **COMPORTEMENTALISTE** **ZOOTHERAPEUTE**

1 Formation Paiement en 1 fois à l'inscription ~~3 400 €~~ **2 800 €** 4 mensualités de **850 €**
2 Formations Paiement en 1 fois à l'inscription ~~6 800 €~~ **4 800 €** 4 mensualités de **1 700 €**

JE SOUHAITE DEFINIR LES DATES DE MA OU, DE MES FORMATIONS PRATIQUES ULTERIEUREMENT.

JE SOUHAITE EFFECTUER MA FORMATION PRATIQUE AUX DATES SUIVANTES :

EDUCATEUR - COACH CANIN AUPRES DU CENTRE WOODENPARK JURA PROVENCE BRETAGNE
DU _____ / _____ / _____ AU _____ / _____ / _____

COMPORTEMENTALISTE AUPRES DU CENTRE WOODENPARK JURA
DU _____ / _____ / _____ AU _____ / _____ / _____

ZOOTHERAPEUTE AUPRES DU CENTRE WOODENPARK BRETAGNE
DU _____ / _____ / _____ AU _____ / _____ / _____

FORMATIONS EN LIGNE

ACCES A LA PATEFORME DE FORMATION 24h/24 ET 7 jours/7

COMPORTEMENTALISTE

Paiement en 1 fois à l'inscription ~~3 000 €~~ **2 400 €** 4 mensualités de **750 €**

FORMATIONS PAR CORRESPONDANCE

EDUCATEUR - COACH CANIN **COMPORTEMENTALISTE + ZOOTHERAPEUTE**

Paiement en 1 fois à l'inscription ~~1 600 €~~ **1 000 €** 4 mensualités de **400 €**

CI-JOINT MON REGLEMENT PAR Chèque(s) Virement bancaire* Paiement en ligne

* **IBAN de Woodenpark (Pour virement bancaire) : FR10 | 2004 | 1010 | 0411 | 3404 | 6X02 | 505 | PSSTFRPPDIJ**

J'atteste expressément avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses contractuelles stipulés au verso du présent contrat de formation et en accepte les conditions sans réserves.

Fait ce jour pour faire valoir ce que de droit, A _____ le _____

Lu et Approuvé" + Signature

CLAUSES DU CONTRAT WOODENPARK ET REGLEMENT INTERIEUR

1°) CE CONTRAT DOIT ETRE CONCLU AVANT TOUTE INSCRIPTION DEFINITIVE ET DE TOUT REGLEMENT FINANCIER (Article L. 6353-3 du Code du travail).

2°) PRÉALABLEMENT, A LA SIGNATURE DU PRÉSENT CONTRAT DE FORMATION, LE SIGNATAIRE RECONNAIT EXPRESSÉMENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR PRÉCISANT LES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ, DE DISCIPLINE, LES MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONDITIONS FINANCIÈRES PRÉVUES EN CAS DE RÉSILIATION OU ABANDON EN COURS DE FORMATION, AINSI QUE DE LA PLAQUETTE DU CENTRE DE FORMATION OU IL Y EST PRÉCISÉ LA NATURE, L'OBJET, LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DES FORMATIONS, LE NIVEAU DES CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS POUR SUIVRE LES FORMATIONS, LES MOYENS PÉDAGOGIQUES, LES TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE, LES HORAIRES DU CENTRE, LES TITRES OU RÉFÉRENCES DES RESPONSABLES EN CHARGE DES FORMATIONS ET DE LA POSSIBILITÉ DE VENIR VISITER LE CENTRE AFIN D'AVOIR UN ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU CENTRE ET DE POUVOIR CONSULTER SUR PLACE LE CONTENU DES MODULES DE FORMATIONS.

3°) EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.6353-1 DU CODE DU TRAVAIL, UNE ATTESTATION DE FORMATION MENTIONNANT LA NATURE DE LA FORMATION AINSI QU'UN COMPTE-RENDU MENTIONNANT LES RESULTATS DE L'EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION SERONT REMIS AU STAGIAIRE A L'ISSUE DE LA FORMATION.

4°) LE SIGNATAIRE DU PRÉSENT CONTRAT CERTIFIE AVOIR AU MINIMUM 18 ANS ET UN NIVEAU SCOLAIRE ÉQUIVALENT A LA 3ème.

5°) LE SIGNATAIRE DU PRÉSENT CONTRAT POURRA SE RÉTRACTER DANS LES DIX JOURS QUI SUIVENT LA SIGNATURE DU CONTRAT DE FORMATION PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION.

6°) SOUS RÉSERVE, D'ADRESSER UN JUSTIFICATIF AU CENTRE DE FORMATION WOODENPARK®, LE SIGNATAIRE DU PRÉSENT CONTRAT A LA POSSIBILITÉ DE REPOUSSER LES DATES DU STAGE PRATIQUE EN CAS DE FORCE MAJEURE DUMENT RECONNUE PAR LA LÉGISLATION FRANÇAISE (**La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations - Les reports de formation(s) pratique(s) pour raisons personnelles ne sont pas acceptés.**)

7°) EN CAS DE FORCE MAJEURE DUMENT RECONNUE PAR LA LÉGISLATION FRANÇAISE, SEULES LES PRESTATIONS EFFECTIVEMENT DISPENSÉES EN FORMATION PRATIQUE SONT DUES AU PRORATA TEMPORIS SUR LA BASE DE 120 H PAR FORMATION THÉORIQUE ET 30 H PAR FORMATION PRATIQUE., TOUTE FORMATION THÉORIQUE COMMENCÉE RESTE DUE DANS SON INTÉGRALITÉ DU FAIT QUE L'ÉLÈVE A EU EN SA POSSESSION LE CONTENU DE NOTRE SAVOIR-FAIRE.

8°) POUR LES FORMATIONS PRATIQUES AU CENTRE, LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITE, TOUT STAGIAIRE NE SE PRÉSENTANT PAS AUX DATES DE FORMATION(S) PRATIQUE(S), OU, ABANDONNANT SA FORMATION, **SANS JUSTIFIER DE CAS DE FORCE MAJEURE DUMENT RECONNUE PAR LA LÉGISLATION FRANÇAISE, DEVRA NÉANMOINS RÉGLER LE MONTANT DU STAGE DANS SON INTÉGRALITÉ ET NE POURRA EN AUCUN CAS PRÉTENDRE A UN QUELCONQUE DÉDOMMAGEMENT.**

9°) CHAQUE FORMATION DISPENSÉE PAR LE CENTRE DE FORMATION WOODENPARK® EST SANCTIONNÉE PAR UNE ATTESTATION DE FORMATION ET UN COMPTE RENDU DE FORMATION (pour les formations en centre).

10°) LE CONTENU DES MODULES DE FORMATION(S), DES VIDÉOS, DES TÉLÉCONFÉRENCES AINSI QUE LES ILLUSTRATIONS, LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION, LE CONTENU DE LA PLATEFORME INTERNET RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES, LES LOGOS ET LA MARQUE WOODENPARK® DÉCOULENT DIRECTEMENT DES DISPOSITIONS DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE CONCERNANT "LES ŒUVRES DE L'ESPRIT, QUELS QU'EN SOIENT LE GENRE, LA FORME D'EXPRESSION, LE MÉRITE, LA DESTINATION" (marque et modèle déposés, droits d'auteur, droit moral, droit de paternité et droits des ayants droit). TOUTE PERSONNE S'INSPIRANT, DIVULGANT A DES TIERS OU UTILISANT CES DERNIERS PAR LE BIAIS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SANS AUTORISATION DE WOODENPARK®, S'EXPOSE A DES POURSUITES JUDICIAIRES, AU VERSEMENT DE DOMMAGES INTÉRÊTS AU TITRE DE PRÉJUDICE, AU VERSEMENT DE DOMMAGES INTÉRÊTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 700 DU CODE CIVIL ET AUX ENTIERS FRAIS DE DÉPENS DE PROCÉDURE (Honoraires de notre cabinet d'avocats, procès-verbal Huissier de justice ...).

11°) LA TECHNIQUE ORIGINALE D'ÉDUCATION CANINE « LEADERSHIP-TRAINING » MISE AU POINT PAR DIDIER RAYNAL, DECOULE DIRECTEMENT DES DISPOSITIONS DU CODE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE (© droits d'auteur, droit moral et droit de paternité) CONCERNANT "LES ŒUVRES DE L'ESPRIT, QUELS QU'EN SOIENT LE GENRE, LA FORME D'EXPRESSION, LE MÉRITE, LA DESTINATION". TOUTE PERSONNE UTILISANT CETTE MÉTHODOLOGIE PAR LE BIAIS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SANS DROIT DE LICENCE ÉTABLI («SOUS SEING PRIVÉ»), OU DILVULGANT MÊME PARTIELLEMENT LA MÉTHODOLOGIE PAR QUELQUES MOYENS QUE CE SOIT, S'EXPOSE A DES POURSUITES JUDICIAIRES POUR PRÉJUDICE, AU VERSEMENT DE DOMMAGES INTÉRÊTS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 700 DU CODE CIVIL ET AUX ENTIERS FRAIS DE DEPENS DE PROCEDURE (Honoraires de notre cabinet d'avocats, procès-verbal Huissier de justice ...) .

12°) PENDANT LEUR(S) FORMATION(S,) LES ELEVES SONT COUVERTS PAR L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE MULTIPROFESSIONNELLE DU CENTRE DE FORMATION WOODENPARK® (MAAF Assurances - Contrat n° MCE 001). LE CENTRE DE FORMATION WOODENPARK® NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DES FAITS ET GESTES DU STAGIAIRE, OU DE SON CHIEN EN DEHORS DE L'ENCEINTE DE SON TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT, ET CELA EN QUELQUE CAS ET POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT. LE SIGNATAIRE DU PRÉSENT CONTRAT ATTESTE PAR AILLEURS AVOIR UNE RESPONSABILITÉ CIVILE COUVRANT LES ÉVENTUELS DÉGÂTS CAUSÉS PAR SON CHIEN.

13°) LE SIGNATAIRE DU PRÉSENT CONTRAT AUTORISE LE CENTRE DE FORMATION WOODENPARK®, ET CE, EXCLUSIVEMENT DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, A UN DROIT D'EXPLOITATION SANS LIMITATION DE DURÉE EN CE QUI CONCERNE LES PHOTOS ET VIDEOS RÉALISÉES SUR SA PERSONNE ET SUR SON CHIEN PENDANT SA FORMATION (Autorisation du Droit à l'image).